La grande réception d'Alger à M. Daladier

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Sous les voûtes de l'amirauté, la musique joue la « Marseillaise » tandis que M. Daladier salue le drapeau de la Légion.

Le cortège se forme le long de la rampe de l'amirauté qui mène aux boulevards front de mer. On découvre alors le panorama du port où le « Foch », les paquebots, les navires ont arboré le grand pavois. Toute la ville d'Alger aux maisons blanches aujourd'hui décorées de drapeaux tricolores apparaît avec pour fond, les vertes hauteurs de Mustapha. Une petite Algéroise remet des fleurs au président du Conseil qui l'embrasse. Le maire souhaite la bienvenue à M. Daladier

J'emporterai à Paris un sentiment de grand réconfort »

Le Président répond qu'il est très sensible aux sentiments qui sont exprimés par le maire au nom de la population d'Alger : il sait que celle-ci travaille à la grandeur de la France. « Revenant d'un pays frontière de l'Afrique du Nord j'ai constaté partout, dit-il, dans les moindres bourgades comme dans les grands centres, les preuves de l'attachement profond des populations pour la mère patrie ».

« C'est avec un sentiment de grand réconfort que je regagnerai Paris emportant l'assurance que tous ses fils travaillent d'un même cœur aux destins immortels de la France ».

Dans Alger en fête

Par la rampe de l'amirauté, les boulevards de France, de la République et Carnot et enfin par le grand boulevard Laferrière, le cortège se rend au monument aux morts. Une foule considérable se presse aux fenêtres et sur les trottoirs et acclame avec enthousiasme M. Daladier qui a pris place dans une voiture découverte avec le gouverneur général Lebeau et M. Rozis maire d'Alger.

Le temps est beau. Les burnous blancs, les fez rouges sont mêlés aux vêtements européens. Depuis le voyage du président Doumergue à Alger, la ville n'avait pas connu un tel concours de populations accourues des trois départements algériens. C'est par dizaines de milliers qu'il faudrait dénombrer les personnes qui acclament M. Daladier.

AU MONUMENT AU MORTS

Quand M. Edouard Daladier descend de voiture dans les jardins qui entourent le Monument aux Morts, la « Marseillaise » éclate, chantée par des milliers de voix. M. Daladier, entouré des autorités, gravit lentement les allées qui montent au Monument aux Morts, tenant la gerbe de fleurs qu'il va déposer. De dimensions considérables, le Monument aux Morts rappelle, par des figures symboliques les soldats de toutes armes tombés pour la France. Les drapeaux des Associations d'Anciens Combattants, tenus par des Nutikes constellés de décorations, entourent la stèle funéraire. Tandis que la « Marseillaise » et les acclamations l'accompagnent, M. Daladier arrive jusqu'au terre-plein.

« Nous sommes prêts à renouveler nos sacrifices pour la grandeur de la France »

DÉCLARE LE PRÉSIDENT DE L'INTERFÉDÉRATION DES A. C.

Devant le monument, M. Kerdatid, président de l'Interfédération des Associations d'Anciens Combattants d'Afrique du Nord, prononce une courte allocution :

« Au nom, dit-il de tous ceux d'Algérie, de Tunisie du Maroc qui ont fait le sacrifice d'eux-mêmes à la Mère Patrie, qui connaissent le prix de Paix je viens affirmer leur volonté de voir maintenir intacte l'Afrique du Nord séparée de la France par la mer, mais qui ne forme avec elle qu'une Mère Patrie et je déclare solennellement que nous sommes prêts à renouveler nos sacrifices pour la défense de la grandeur de la France ».

M. Daladier dépose sa gerbe de fleurs et se recueille immobile, de longues minutes. Les clairons font entendre la sonnerie « Aux Morts » La « Marseillaise » est jouée par la Musique militaire.

M. Daladier redescend les allées du jardin, sous les ovations des 20.000 Algérois massés aux fenêtres et de chaque côte du boulevard Laperrière. A pied, il gagne ainsi la tribune élevée boulevard Baudin, pour assister à la revue des troupes du 19e Corps d'Armée.

Une imposante revue des troupes

Cette manifestation populaire par le nombre considérable de ceux qui y participent et de la disposition des jardins prend une ampleur inouïe.

Le général Catroux entoure de ses officiers d'Etat-Major précède le défilé des régiments, dont le passage à superbe allure, déchaîne les cris de « Vive la France ! », « Vive l'Armée ! », « Vive Daladier ! ».

Successivement passent les cadis montés sur de superbes chevaux, dans les uniformes arabes immortalisés par les guerres d'Algérie ; le 36e d'Aviation ; les fusiliers-marins ; le 19e Tirailleurs Sénégalais ; les 1er 2e 5e et 6e Tirailleurs d'Algérie ; le 19e Génie ; le 1er Etrangers ; les chenillettes antichars le 5e Chasseurs d'Afrique ; le 1er Spahis ; le 19e Génie monté ; le 65e Regiment d'Artillerie d'Afrique ; les chars d'assaut et les tanks.

Les musiques, les fanfares et les nouba, qui jouent les marches célèbres des armées d'Afrique, ont une tenue particulièrement brillante.

La foule ne cesse pas pendant l'heure que dure le défilé, d'applaudir et d'acclamer les fantassins, qui marchent avec une souplesse naturelle et une élégance disciplinée, les cavaliers dont chacun vienne donc au Tribunal de l'Humanité. Nous, nous y viendrons avec le témoignage que vous avez rendu, que vous rendiez ce matin à cette revue magnifique de nos troupes, nous y viendrons avec votre pèlerinage de grands chefs arabes et kabiles qui m'écoutez et nous pourrons attendre avec tranquillité le jugement.

L'union de la France et de son empire est réalisée

L'union de la France est réalisée. L'union de la France et de son Empire, c'est le grand événement que nous célébrons aujourd'hui.

Lorsque nous passions en revue le Sud Tunisien, je vis venir vers moi ces grands caïds du Sud avec leurs hommes qui n'étaient pas des soldats, mais des volontaires pour me dire : « Si la France a besoin de nous, qu'elle lance son appel et nous la retrouverons partout. Nous viendrons avec toutes nos forces ».

Je ne demande pas qu'on flatte la France, qu'on fasse l'éloge de celui qui représente la France, ce que je demande à tous ceux qui ont suivi ce voyage, c'est simplement de dire la vérité, sans rien ajouter. La vérité, c'est elle qui porte témoignage pour la France.

Je voudrais vous dire, en terminant, que mon grand désir est que le plus grand nombre possible de Français viennent dans cette magnifique Algérie en Tunisie, devenue une sorte de région frontière, au Maroc. C'est qu'en fait, comme je l'ai dit, ils y prennent la mesure de la grandeur de la Patrie.

« Je maintiendrai l'intégrité de l'Empi »

Je voudrais aussi vous dire que j'observerai non seulement dans les heures, mais dans les jours qui viennent, la même attitude au sujet des prétentions ambitieuses et des procédés plus ou moins sournois auxquels, paraît-il, on voudrait avoir recours. Lorsque j'ai dit que je maintiendrais l'intégrité de l'Empire français, je n'ai pas dit seulement que je ne céderais pas un arpent du territoire de cet empire, je voulais dire que je ne me laisserai pas mener par les procédés juridiques que certains voudraient invoquer.

Nous voulons la paix... mais contre toute tentative nous opposerons une volonté inébranlable

Je crois qu'il est inutile de prononcer de plus longues paroles. Nous n'avons qu'un désir, c'est de vivre en paix avec tous les pays. Pour le maintien de la paix, nous avons fait de lourds sacrifices. Nous les avons consentis, nous avons voulu faire et nous avons fait une œuvre de raison. On s'en apercevra bien. Mais si nous avons consenti ces sacrifices, il faut bien que l'on sache que : « Contre toute tentative, qu'elle soit directe ou indirecte ; qu'elle ait recours à la force ou à la ruse, nous opposerons une détermination et une volonté que rien au monde ne pourra jamais fléchir ».

Le discours de M. Daladier est accueilli avec enthousiasme

Alger, 6. — Le grand discours improvisé par M. Daladier a été accueilli par l'élite algérienne qui entourait le Président du Conseil, par des manifestations unanimes d'enthousiaste approbation.

Avant de quitter le Palais d'Eté, M. Daladier a tenu à remercier les journalistes français et étrangers qui ont rendu compte avec objectivité de tout ce qu'ils ont vu et entendu au cours de son voyage.

M. LE BEAU Gouverneur Général

Voici les principaux passages du discours de M. Le Beau, Gouverneur général de l'Algérie.

Monsieur le Président,

« En quatre jours d'un voyage triomphal, vous venez de parcourir au milieu des acclamations du peuple, la Corse et la Tunisie. Je suis heureux et fier, comme représentant de la République dans ce pays, de pouvoir vous exprimer au nom des populations de l'Algérie, sans distinction de tendances, de races ou de religions, le salut le plus respectueux mais aussi croyez le bien, le plus chaleureux que nous adressons en votre personne, au chef du Gouvernement de la République.

» Vous voyez réunis devant vous dans cette salle, à la fois des élus du peuple à toutes les assemblées délibérantes de ce pays, qu'ils soient européens ou autochtones, les plus hautes autorités civiles et militaires, les chefs de tous les services publics, les grands chefs indigènes des territoires du Nord et des territoires du Sud ; les uns et les autres représentent toutes les activités intellectuelles, administratives, politiques et économiques de l'Algérie. Tous ont tenu à venir à Alger en ce jour où vous terminez ce rapide voyage dans une partie de l'Afrique du Nord, pour vous apporter le témoignage du dévouement total de l'Algérie à la mère patrie.

» Il y a quelques mois, vous disiez à la tribune de la Chambre des Députés : « La Paix ! qui ne serait décidé à faire tous les sacrifices nécessaires pour la maintenir ? Mais, je ne peux concevoir la paix dans l'abdication et dans le repliement de la France. J'ai trop confiance dans mon pays pour accepter cela ».

» Et plus récemment, vous ajoutiez : « Nous ne maintiendrons la paix que si nous consolidons l'union des cœurs et des esprits qui viennent de rapprocher des angoisses communes. Dans les circonstances actuelles, tout ce qui excite la haine, tout ce qui oppose les Français à d'autres Français, ne peut être considéré que comme une sorte de trahison ».

» Eh bien ! Monsieur le Président, l'Algérie, dans son patriotisme de pays neuf, plus vibrant peut-être encore que celui de la Métropole, a répondu à l'appel pathétique que vous adressiez au pays. Non seulement en septembre dernier d'innombrables témoignages de patriotisme des populations algériennes vous sont parvenus comme à moi-même, non seulement la collaboration la plus étroite et la plus amicale s'est affirmée entre toutes les autorités civiles et militaires mais encore l'esprit de concorde et d'union s'est manifesté au sein des assemblées délibérantes de tous ordres qui ont été pour ainsi dire unanimes à vous exprimer par la voie de leurs Président ou par leurs ordres du jour leur dévouement et leur confiance dans l'avenir du pays.

» Cette confiance, Monsieur le Président, nous vous en faisons don afin que vous la rapportiez à M. Albert Lebrun, chef de l'Etat et à la nation française elle-même, comme le témoignage de la foi inébranlable que nous avons dans les destins de la République ».

M. ROZIS, maire d'Alger

Dans l'allocution qu'il a prononcée au déjeuner offert à M. Daladier, M. Rozis, maire d'Alger, a prié le président d'agréer au nom du Conseil municipal et de la population d'Alger ses souhaits respectueux de bienvenue.

M. Rozis a brossé ensuite un tableau de l'Algérie telle qu'elle était en 1880, puis de celle que la France a rendue prospère. Et il a conclu :

« Fraternellement unies dans la même pensée, les populations françaises et musulmanes saluent en vous avec respect le représentant de leur commune patrie, le chef du gouvernement français, qui, aux heures tragiques, a su par sa fermeté, par sa clairvoyance et son énergie maintenir très haut le moral de la nation, éviter au peuple de France et à l'Europe entière les horreurs de la guerre.

» Elles s'inclinent avec reconnaissance devant vous, M. le Président, qui veillez avec un soin jaloux et une volonté inflexible à la sécurité et à la grandeur de la patrie. Elles vous donnent enfin l'assurance qu'elles répondront à l'appel courageux et tenace que vous adressez au pays pour que s'opère dans les âmes, dans les cœurs et dans les volontés le redressement qui doit conserver à la France un prestige et un rang dignes de son passé et de ses glorieuses destinées ».

M. SAIAH, représentant les délégations arabes et kabyles

Le président Saiah, vice-président des délégations financières, a pris la parole au nom des deux délégations arabe et kabyle au banquet offert à M. Daladier.

« J'ai le haut privilège, a-t-il dit notamment, de vous traduire M. le Président du Conseil les souhaits particuliers de déférence, mais non moins ardents de bienvenue des Français musulmans de ce pays. Les indigènes musulmans dont tous les représentants qualifiés se trouvent rassemblés ici, qu'ils soient descendants des grandes familles traditionnellement vouées au service de la France, ou diplômés des écoles et investis de mandats, ont à cœur de déclarer que les événements de la vie nationale ne les laissent point indifférents, mais les trouvent au contraire vibrant à l'unisson des habitants des autres provinces françaises et prêts à assumer dans l'enthousiasme le plus patriotique, toutes les obligations, tous les sacrifices que les événements pourraient exiger de la communauté à laquelle ils sont fiers d'appartenir.

» C'est qu'en effet le stade est désormais dépassé où le patriotisme des Français musulmans de ce pays pouvait recevoir un autre nom et il leur paraît opportun, à ces sept millions de Français musulmans, de se joindre expressément à leurs concitoyens d'origine métropolitaine pour vous clamer, M. le Président du Conseil, toute la foi profonde que leur donne votre visite à l'Algérie, plus encore leur infinie gratitude pour l'œuvre de sauvegarde de la paix dans la dignité, à laquelle l'histoire attachera votre nom et pour l'accent nouveau que vous avez su donner à ces vocables d'empire français ».

M. LEBON vice-président du Conseil Supérieur de l'Algérie

Le professeur Lebon, vice-président du Conseil supérieur de l'Algérie, a prononcé un discours dans lequel il a dit notamment :

« Dans Alger, aujourd'hui, se manifeste une des prodigieuses vertus de la paix française. Venus de toute l'Algérie, des hommes de toute origine, de toutes races de toutes religions, vous accueillent avec une joie unanime, communient dans une exaltation unique et une seule volonté parce que vous êtes ici le messager de la France et qu'ils reconnaissent en elle le visage même de leur patrie.

» La nation française, bien au delà de ses limites métropolitaines, s'étend sur toutes les terres de son vaste empire. La France qui a su réaliser le miracle d'une pareille unanimité ne craint pas les jugements du monde. Elle a le droit et le devoir de rester maîtresse de ses destinées coloniales ».

A 15 h. 45, le « Foch » appareille pour Toulon...

Les croiseurs « Foch » et « Colbert » sont rangés le long du quai de la Gare Maritime. M. Daladier, accompagné de toutes les autorités, après une nouvelle traversée triomphale de la ville, arrive à 15 h. 15 devant le « Foch ».

Après avoir passé en revue la compagnie de zouaves qui rend les honneurs, M. Daladier, accompagné de M. Le Beau et de l'amiral Darlan, monte à bord où il est salué, à la coupée, par l'état-major du navire. Les croiseurs « Foch » et « Colbert » appareillent aussitôt et gagnent le large, survolés par une escadrille d'avions. Il est 15 h. 45.

...où toutes dispositions ont été prises pour accueillir M. Daladier

Toulon, 6. — Toutes dispositions sont prises pour le retour du président Daladier à Toulon demain matin. On précise qu'à part la revue que passera le président du Conseil, des troupes qui lui rendront les honneurs à son débarquement sur le quai de l'Horloge, dans l'arsenal il n'y aura aucune réception de caractère officiel.

M. Daladier quittera l'arsenal en automobile et traversera rapidement la ville pour se rendre directement à Marseille où il prendra place dans le rapide Vintimille-Paris qui le déposera à Orange à 11 h. 30.

On a fait savoir aux délégations qui auraient voulu être représentées au président demain matin à Toulon que celui-ci, à son grand regret, n'aurait pas le temps de les recevoir.

UNE IMPOSANTE MANIFESTATION A MARSEILLE A L'OCCASION DU DÉPART DE NOUVELLES TROUPES POUR DJIBOUTI

Marseille, 6. — Comme pour le départ du 1er bataillon de marche sénégalais, une manifestation impressionnante a eu lieu ce matin à la Pinede où un second bataillon s'est embarqué sur le paquebot « Athos II », des Messageries Maritimes à destination de Djibouti.

Le bataillon de tirailleurs sénégalais, commandant Lapeyre en tête défila devant les autorités, aux accents de la musique du 14e d'infanterie.

Un détachement du même régiment rendait les honneurs. Après quoi, le général Olry passa en revue ceux qui allaient partir, et dans une courte allocution souhaita un heureux voyage aux troupes qui vont assurer la garde de Djibouti.

« Les Français, dit-il, se sont ressaisis, soudés, pour ainsi dire, et ce redressement moral est d'un heureux augure pour la sécurité de l'Empire français de 100 millions d'habitants ».

RÉDUCTIONS DE PEINES EN FAVEUR DE CONDAMNÉS MILITAIRES DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE

Paris 6. — A l'occasion du 1er janvier et sur la proposition de M. Campinchi, ministre de la Marine, le président de la République a accordé des réductions de peines en faveur de dix condamnés militaires des équipages de la flotte.

QUATRE ALPINISTES ENSEVELIS PAR UNE AVALANCHE

Varsovie 6. — Une avalanche a enseveli quatre alpinistes polonais, près de Zakopane. Malgré les recherches faites, on n'a pu retrouver leurs corps.

Le cambriolage de la Banque du Littoral

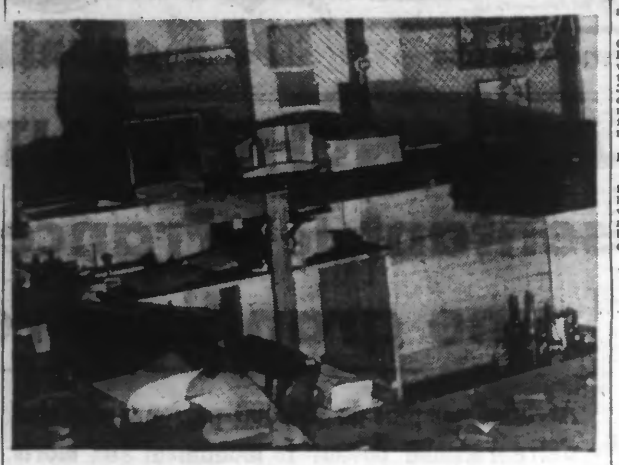

L'intérieur des locaux. A droite, se trouve l'emplacement du coffre-fort. (Photo Réveil)

Des cambrioleurs qui paraissent être les mêmes que ceux qui opérèrent le jour de l'An à la boucherie Depoers, 7, rue de la Maurienne à Dunkerque, viennent une fois de plus de faire parler d'eux. Il faut reconnaître que cette nouvelle affaire éclipse de beaucoup la précédente, tant l'audace des escarpes fut grande.

C'est en effet à une banque qu'ils se sont attaqués cette fois-ci et ils ont enlevé le coffre-fort.

Non loin de l'Alhambra

Les faits se sont fort rapidement déroulés au cours de la nuit de jeudi à vendredi, exactement entre minuit et minuit 10.

Dans ce bref intervalle, des passants et des consommateurs qui entrèrent et sortirent des cafés voisins — le bar Alhambra, célèbre depuis l'enlèvement de la gérante « Juju » n'est pas loin de là — purent voir une petite voiture, conduite intérieure, de couleur noire, stationner devant la Banque Comptoir Lescieux, dite Banque du Littoral, 15, rue du Président Poincaré, à proximité de la place Jean-Bart.

Une bande internationale ?

Malheureusement, personne ne songea à relever le numéro du véhicule, sa présence n'ayant après tout rien d'insolite.

Au point où en est l'enquête, personne n'aurait vu non plus ses occupants qui sont fort activement recherchés.

M. Preuilh, commissaire central a pris personnellement l'affaire en mains et des policiers de la Brigade mobile, actuellement à Dunkerque à la suite du cambriolage de la rue de la Maurienne, collaborent aux recherches, lesquelles espérons-le seront bientôt fructueuses.

Néanmoins, il ne faut pas se cacher qu'elles pourraient être ardues, les policiers paraissent en effet avoir contre eux des professionnels de la cambriole, sans doute même des bandits internationaux.

Fâcheux oubli

La Banque du Littoral occupe au rez-de-chaussée deux petites pièces situées à gauche d'un couloir d'entrée. La première constitue la salle d'attente et c'est dans la seconde, sous les guichets qu'était placé un petit coffre-fort pesant seulement 80 kilos. Il contient en principe, l'argent courant et les titres manipulée dans la journée. Chaque soir, en effet, le caissier-comptable, M. Marcel Turbot le vide de son contenu et porte le tout dans le grand coffre-fort du premier étage.

Malheureusement, par suite d'une fâcheuse coïncidence cetet précaution fut négligée jeudi soir à la fermeture des bureaux.

Le préjudice ne dépasse pas 25.000 francs

Hier matin, donc, le personnel constatait à son arrivée que la porte d'entrée, la porte vitrée de la salle d'attente et une troisième porte donnant vers l'escalier conduisant à l'étage avaient été fracturées avec une pince.

Bientôt, il apparut que non seulement tous les tiroirs avaient été saccagés mais que le petit coffre avait disparu.

Selon les premières déclarations du caissier, il devait contenir pour environ 25.000 fr. notamment en divises étrangères.

L'enquête

M. Noël, commissaire du quartier et dont les bureaux sont situés à une centaine de mètres de la banque a aussitôt prévenu M. Preuilh, commissaire central qui a fait photographier les traces de pesée et saisir les montants des portes.

Il a également entendu le directeur, propriétaire de la banque, M. Lescieux, ancien directeur de la Banque du Nord Privée, qui demeure à Malo-les-Bains, 53, Avenue Adolphe Geeraert. Il a précisé qu'il avait ouvert cet établissement de crédit le 1er Mars 1936 et se spécialisait dans le change des devises étrangères et la vente de dizièmes de la Loterie Nationale.

Il avisa le commissaire central que les malfaiteurs avaient négligé de « faire » le tiroir-caisse qui contenait pour 2.500 francs en billets de banque et pièces de monnaie.

Par ailleurs, M. Hossaert, un voisin, avait été réveillé à minuit cinq par un bruit suspect. Il s'approcha de la fenêtre et vit une voiture démarrer. C'était à n'en pas douter celle des cambrioleurs. M. Hossaert ne pouvait se douter de ce qui venait de se passer, aussi se recoucha-t-il sans plus s'inquiéter.

On rappelle enfin, qu'en avril 1930, une tentative de cambriolage avait déjà eu lieu dans ce même local, alors occupé par la bijouterie Looten.

J. CLERBOIS.

TROIS BANDITS revolver au poing, attaquent une bijouterie à Rosny-sous-Bois

Ils s'enfuient, avec 20.000 francs de bijoux, dans une auto volée, après avoir tiré, sans l'atteindre, un coup de feu sur la bijoutière

Paris, 6. — Des bandits en automobile ont attaqué hier soir, vers 19 h. 30, une bijouterie de Rosny-Sous-Bois et se sont enfuis en automobile emportant des bijoux pour une valeur de 20.000 fr.

M. Husson, établi bijoutier, 48 bis, rue de Neuilly à Rosny-Sous-Bois, prenait les dispositions pour fermer son magasin, hier soir vers 19 h. 30, lorsque trois hommes firent soudain irruption dans sa boutique. Deux d'entre eux, revolver au poing, le tinrent en respect cependant que le troisième, brisant des vitrines, s'emparait d'un certain nombre de plateaux de bijoux.

Mais les assaillants ignoraient que Mme Husson se trouvait dans l'arrière-boutique. Au bruit des vitrines brisées, Mme Husson se rendit dans la boutique. L'un des cambrioleurs, à ce moment surpris de cette arrivée inopinée, fit feu sur la bijoutière dont les vêtements furent traversés mais qui, heureusement, ne fut pas atteinte par le projectile.

Les trois malfaiteurs prirent d'ailleurs aussitôt la fuite et s'engouffrèrent dans une automobile restée en stationnement non loin de la boutique.

Ce matin, les enquêteurs, qui avaient déjà établi que la voiture volée appartenait à M. Monset et avait été dérobée alors qu'elle se trouvait en stationnement hier soir rue Mendelsohn, vers 18 h. 45, ont retrouvé le véhicule abandonné au Perreux, en face du N° 21 allée des Ormes.

Un pneu arrière était crevé et la glace arrière portait trace d'un coup de feu tiré de l'intérieur. La douille a été en effet retrouvée sur la banquette.

L'enquête se poursuit.

Le Réveil Illustré — Le Magazine le meilleur marché — Paraît tous les mercredis 0.50

Le séjour à Munich du Colonel Beck

Munich, 6. — Le colonel Beck et M. Lipski, l'ambassadeur de Pologne à Berlin, se sont rendus, accompagnés de M. Ribbentrop et de leur suite, à la Maison de l'Art Allemand où ils ont déjeuné. M. Beck est ensuite rentré à l'hôtel où Mme est venue le rejoindre à 16 heures.

On ne fait aucune déclaration sur les conversations qui auraient pu avoir lieu aujourd'hui entre les hommes d'Etat allemand et polonais.

UNE DÉLÉGATION de l'Union des Syndicats du Nord a été reçue à la Préfecture

Elle a attiré l'attention de M. le Préfet sur le cas de nombreux ouvriers privés de travail à la suite des faits de grève du 30 novembre

Une délégation, comprenant les Délégués des syndicats de la Vallée de la Sambre, de l'arrondissement de Valenciennes, de l'Union locale de Douai, de la région de Fourmies, conduite par M. Ch. Bourneton, secrétaire de l'Union Départementale, a été reçue par M. Carles, Préfet du Nord, le vendredi 6 janvier, à 14 heures 30.

La Délégation a fait connaître à M. le Préfet l'état actuel de la répression dans les Centres représentés.

Elle a attiré notamment l'attention de M. le Préfet sur le fait que dans ces centres particuliers des centaines d'ouvriers qualifiés et de travailleurs français se trouvent privés de travail, cependant que dans les industries, certains services ou systèmes se trouvent arrêtés au détriment de la production.

M. le Préfet du Nord a donné tous apaisements aux délégués en les assurant qu'il interviendrait de toute son autorité auprès des patrons intéressés et éventuellement auprès du Ministère.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 7 janvier 1939. — 7e jour de l'année. — Soleil : lever à 7 h. 45 ; coucher à 16 h. 20. — Lune : lever à 18 h. 50 ; coucher à 8 h. 21.

Aujourd'hui : sainte Mélanie. — Demain : saint Lucien.

METÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 6 janvier à 17 h. 45 : Baromètre 766 mm. 9 ; hausse depuis la veille à 17 h. 45, 8 mm. 4. — Thermomètre : fronde 1.4 ; minima —0.6 ; maxima 3.8. — Etat hygrométrique : 92. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 45 : néant. — Direction du vent : ouest, force faible. — Direction des nuages : pas de nuages. — Etat du ciel : pur.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. Région Nord : Assez beau temps, nuageux, brumes ou brouillards matinaux ; Vent variable, faible, secteur Sud-Ouest, dominant. Le minimum de température sera en baisse de 1 à 3 degrés par rapport à celui de la veille. Gelées nocturnes.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

QUI LES RASSEMBLE ?

Si nous demandions à nos lecteurs quelle affinité nous a permis de réunir les treize célébrités suivantes :

Thémistocle, Anaxagore, Phidias, Démosthène, Scipion l'Africain, Cicéron, Dante, Madame de Staël, Napoléon Ier, Mickiewicz, Victor Hugo, Rochefort, Déroulède.

Ils pourraient nous répondre : ils ont tous connu le chemin de l'exil.

Une autre corrélation caractérise les dix-sept personnages suivants, donnée dans l'ordre alphabétique. A nos lecteurs de retrouver le lien qui les unit :

Le poète allemand ARNDT, connu par ses chants de guerre ; l'ingénieur français BRUNEL qui exécuta le tunnel sous la Tamise ; l'homme d'état anglais CASTLEREAGH, âme des coalitions contre Napoléon Ier ; le naturaliste français Georges CUVIER, créateur de l'anatomie comparée ; le célèbre naturaliste allemand Alexandre de HUMBOLDT ; le général français JOUBERT, tué à la bataille de Novi ; le maréchal LANNES, un des meilleurs généraux du Premier Empire ; le peintre portraitiste anglais Thomas LAWRENCE ; le chimiste Philippe LEBON, inventeur de l'éclairage au gaz ; Sir Hudson LOWE, le geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène ; le général MARCEAU, mort à vingt-sept ans ; le vice-roi d'Egypte MEHEMET-ALI ; NAPOLÉON Ier ; le maréchal NEY, surnommé le brave des braves ; le maréchal SOULT, qui décida de la victoire à Austerlitz ; le général anglais WELLINGTON, le vainqueur de Napoléon à Waterloo ; le feld-maréchal russe, prince WITTGENSTEIN.

— *Vous trouverez — la réponse plus loin.*

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 6 JANVIER 1939

Les démêlés entre le Maire et l'ancien Secrétaire de Mairie d'Armentières

En juillet 1935, M. Debruyne, maire d'Armentières, déposait une plainte contre le secrétaire général de la mairie, M. Gauquié, qu'il accusait d'escroquerie, tentative d'escroquerie, abus de confiance, vol et faux en écritures publiques.

Tous ces délits ou crime furent reconnus inexistants par une ordonnance de non-lieu que signa M. le juge d'instruction Perrot, le 1er décembre 1936.

M. Gauquié assigna immédiatement M. Debruyne.

Le tribunal de Lille acquitta M. Debruyne du chef de dénonciation calomnieuse, mais il le condamna à payer 60.000 fr. de dommages-intérêts à son ancien secrétaire de mairie, pour abus de constitution de partie civile.

Sur appel l'affaire revint, il y a quinze jours, devant la Cour, qui entendit Me de Lalwereyns pour M. Debruyne.

Les débats furent renvoyés au 6 janvier. Me Paul Thellier et le bâtonnier Arnoux assistent le maire d'Armentières. Les conseils de l'ancien secrétaire de mairie sont Me Kah et Depreux collaborateur de Me Vincent-Auriol.

En chambre du conseil, en présence des intéressés et de leurs avocats, la Cour a d'abord examiné l'affaire d'abus de constitution de partie civile.

En audience publique, on aborde ensuite celle de dénonciation calomnieuse.

Me Thellier soulève un incident. Il souligne que M. Gauquié s'est désisté au point de vue civil à cet égard et il conteste la recevabilité de son appel.

Me Kah et le ministère public estiment qu'il faut passer outre aux débats.

Après une longue délibération, la Cour a déclaré l'appel de M. Gauquié irrecevable.

A partir de cet instant, les avocats de la partie civile n'eurent plus la parole.

Les défenseurs de M. Debruyne soutinrent que leur client avait agi comme maire et non comme homme privé ; ils soulevèrent l'incompétence des juges correctionnels et demandèrent le renvoi devant la juridiction administrative.

Le ministère public soutint également la thèse de l'incompétence.

Affaire en délibéré.

Mœurs à Lignereuil

Sous l'inculpation d'attentats aux bonnes mœurs Lucien Collette, 41 ans, ouvrier agricole, comparut devant le tribunal de Saint-Pol.

A Lignereuil, le 25 septembre, il s'était livré à un grave attentat sur la personne d'une fillette. Il fut condamné à 8 mois de prison et à la relégation.

Après plaidoirie de Me Courmont, la Cour a décidé de le soumettre à l'examen mental du docteur Maupaté.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

LE MAGAZINE LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE
LE RÉVEIL ILLUSTRÉ
PARAIT TOUS LES MERCREDIS
0 fr. 50